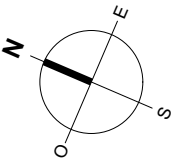
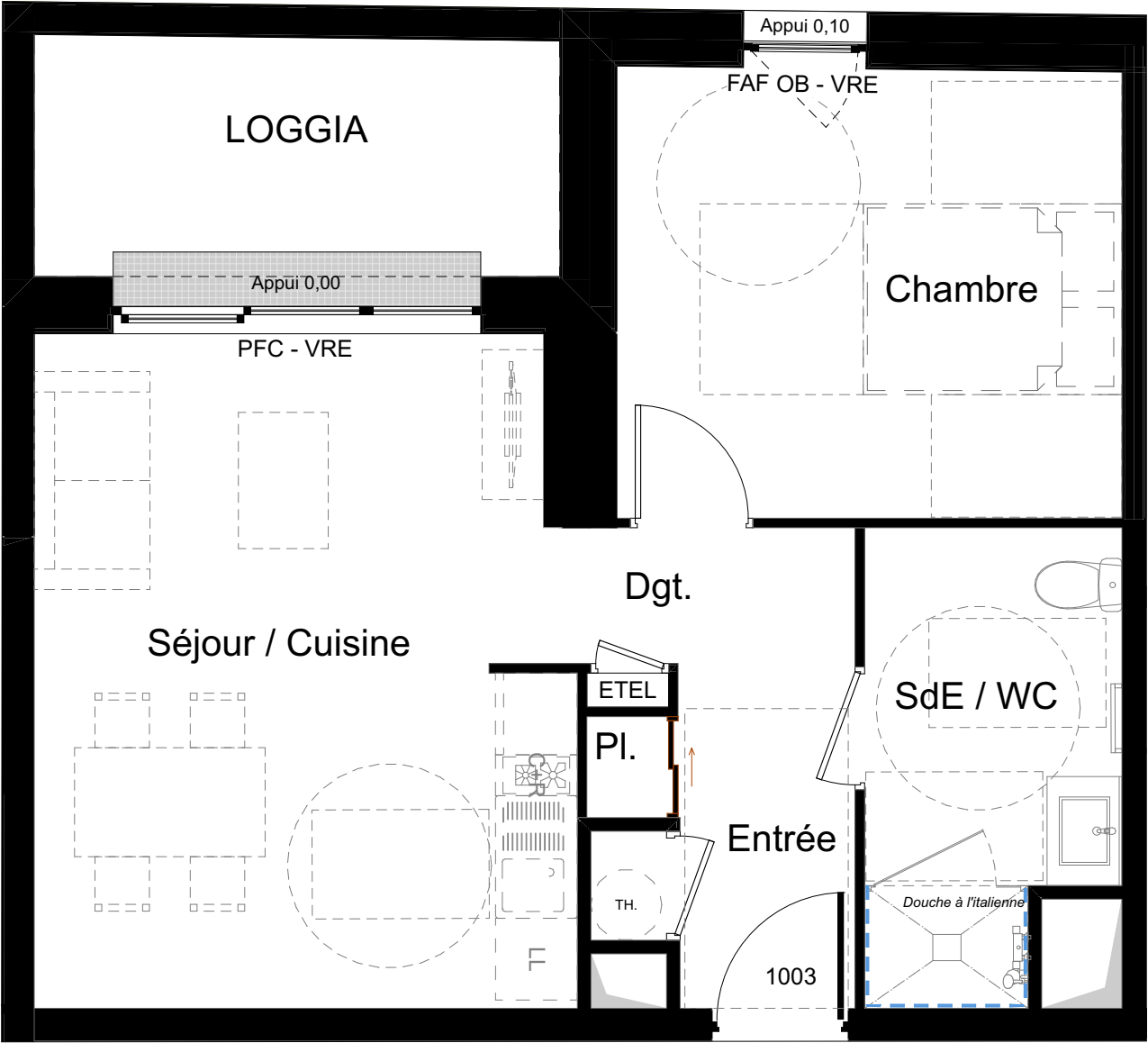


PLAN DU LOGEMENT

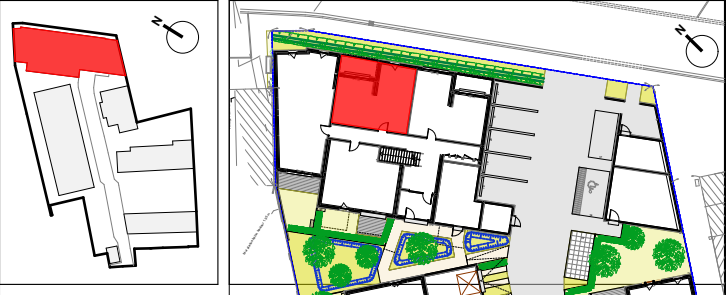
- ETEL
- Entrée principale du logement
- Tableau électrique
- Placard
- Dégagement
- Emplacement réfrigérateur
- Emplacement lave-linge
- Emplacement lave-vaisselle
- Emplacement cuisson et four
- Ch chauffe-eau thermodynamique
- Fenêtre
- Porte fenêtre
- Porte fenêtre coulissante
- Oscillo-battant
- Volet roulant
- Volet roulant électrique
- Volet battant
- Fenêtre à allège vitrée fixe
- Garde-corps
- Sèche serviette
- Radiateur
- Faïence
- Soffite et faux plafonds
- Gaine technique
- Caillebotis
- Pompe à chaleur
- Pavés ou dalles béton enherbés
- Appui 0,00
- Appui 0,10
- Fenêtre à allège vitrée fixe
- Garde-corps
- Sèche serviette
- Radiateur
- Faïence
- Soffite et faux plafonds
- Gaine technique
- Caillebotis
- Pompe à chaleur
- Pavés ou dalles béton enherbés



PLAN DE VENTE PROVISOIRE



41 rue des Jars
17000 LA ROCHELLE



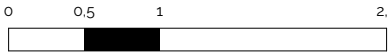
Niveau	Logement	Type
RdC	1003	T2

SURFACES HABITABLES

Entrée + PL	4.29
Séjour/Cuisine	19.11
Dgt.	2.28
SDE / WC	6.05
Chambre	12.23
	43,96 m²

SURFACES EXTÉRIEURES

Loggia	6.77
--------	------



Indice 0 - Date de Mise à jour : 20/01/2026



1 rue du Margat – 17000 LA ROCHELLE
contact@cohea.archi – 05 46 45 14 01

EDMP PAYS DE LOIRE
35 allée du chargement
59650 VILLENEUVE D'ASQC

NOTA : Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités administratives et/ou techniques de la réalisation en ce qui concerne notamment les dimensions libres. Les surfaces indiquées sont approximatives. Les pentes, dénivelés, talus, soutènement, enrochements, etc ... ne sont pas figurés. Les retombées, soffites, faux-plafonds ainsi que l'emplacement des équipements ou la végétation ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au Décrets du 23 mai 1997 (art. 111-2).